

Du 11 janvier au
12 février 2021 inclus

MISE A DISPOSITION



EVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME METROPOLITAIN

Mise à disposition du Public du dossier de présentation
Du 11 janvier au 12 février 2021 inclus
Procédure de modification simplifiée

Anstaing, Armentières, Baisieux, Beaucamps-Ligny, Bondues, Bousbecque, Bouvines, Capinghem, Chérenghem, Comines, Croix, Deulémont, Don, Emmerin, Englos, Ennetières-en-Weppes, Erquinghem-Lys, Erquinghem-le-sec, Escobecques, Fâches-Thumesnil, Forest-sur-Marque, Fournes-en-Weppes, Frelinghien, Fretin, Gruson, Hallennes-lez-Haubourdin, Halluin, Hantay, Haubourdin, Hellemmes, Hem, Herlies, Houplin-Ancoisne, Houplines, Illies, La Bassée, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, Lannoy, Leers, Lesquin, Lezennes, Lille, Linselles, Lomme, Lompret, Loos, Lys-lez-Lannoy, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-Lille, Marquillies, Mons-en-Baroeul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Noyelles-lès-Seclin, Pérenchies, Péronne-en-Mélantois, Prêmesques, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roncq, Roubaix, Saily-lez-Lannoy, Sainghin-en-Mélantois, Sainghin-en-Weppes, Saint-André-lez-Lille, Salomé, Santes, Seclin, Sequedin, Templemars, Toufflers, Tourcoing, Tressin, Vendeville, Verlinghem, Villeneuve d'Ascq, Wambrechies, Warneton, Wasquehal, Wattignies, Wattrelos, Wavrin, Wervicq-Sud, Wicres, Willems

Le public est informé que, par arrêté, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL) prescrit une procédure de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) métropolitain couvrant les 85 communes reprises ci-dessus.

Par cette procédure, la MEL propose de corriger les erreurs matérielles constatées sur le document.

Un dossier de présentation reprenant les objets et motifs de cette modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, **du lundi 11 janvier au vendredi 12 février 2021 inclus**.

Ce dossier est consultable sur le site internet de la MEL dédié à la participation du public (participation.lillemetropole.fr).

Le dossier complet est également consultable au siège de la MEL (2 boulevard des Cités Unies à Lille), les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Afin de pouvoir accueillir le public dans les meilleures conditions possibles, il est demandé de bien vouloir appeler au 0622812729 au préalable.

Toute personne intéressée par cette procédure peut émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet sur le site internet de la MEL ou sur celui ouvert à l'hôtel métropolitain. Tout courrier peut également être adressé à M. le Président de la Métropole Européenne de Lille, 2 boulevard des Cités Unies, CS 70043, 59 040 LILLE Cedex.